

Le Service social

Le Service social agit, à la demande, de manière directe ou indirecte, sur le quotidien des personnes accueillies aussi bien dans les structures d'habitat de l'Association que dans ses ateliers protégés. Au cours de l'année 2009, un nombre important de travailleurs ou de résidants se sont adressés auprès du Service social pour demander de l'aide à la réalisation de démarches administratives diverses, pour obtenir des explications ou des informations concernant les assurances sociales, pour trouver des pistes afin d'améliorer une situation difficile, pour échanger un point de vue ou pour être écoutés. Les Assistants sociaux sont aussi régulièrement mis à contribution, par les équipes d'accompagnement des foyers ou des ateliers, pour aider à la résolution d'une difficulté ou apporter une contribution permettant de répondre à des questionnements sur telle ou telle situation.

La finalité d'une partie du travail, effectué par le Service social, se découvre lorsque la personne accueillie trouve réellement sa place dans les lieux de vie ou de travail de l'Association et qu'elle y évolue de façon satisfaisante; ses capacités seront reconnues et utilisées correctement, ses aspirations comblées dans les limites du raisonnable.

Les Ateliers

Durant l'année 2009, 118 demandes formelles ont été adressées au Service social qui a organisé 84 visites complètes ou partielles des ateliers. Il peut être intéressant de savoir que 28 visites n'ont pas eu de suite alors que 56 stages furent organisés dans les différents ateliers de l'Association. Certaines de ces périodes de stage se soldent par un échec, par le fait que les prestations de l'Association ne conviennent finalement pas à la situation de handicap de la personne ou que la personne ne souhaite pas poursuivre vers un engagement. Cependant, sur la totalité des stages organisés, 16 ont débouché sur un engagement de la personne. Ce chiffre qui se situe à 13 engagements/année est légèrement plus élevé de 3 unités que la moyenne des cinq dernières années. Les 16 engagements de 2009 ne compensent malheureusement pas les 18 départs que nous avons dû enregistrer au cours de l'année 2009. Malgré cela, nous pouvons estimer cette fluctuation conforme à notre normalité et relever une stabilité étonnante, entre les engagements et les démissions des collaborateurs handicapés travaillant dans nos ateliers.

Il y a quelques années déjà, nous observons que le nombre des personnes atteintes dans leur santé psychique augmentait de manière significative. Ce constat, nous le faisons au travers des demandes d'admission et des accueils en ateliers. Cette tendance s'est confirmée ces dernières années et 2009 n'a pas échappé à ce qui est, aujourd'hui, une réalité.

Nous accueillons également des personnes, en situation de rente AI, vivant de plus en plus dans la précarité. C'est le cas notamment de personnes étant au bénéfice de rente AI partielle (1/4 rente ou 1/2 rente) et n'ayant pas, en raison de leur atteinte à la santé

de base, la possibilité de faire valoir leur capacité résiduelle de travail dans le cadre de l'économie de marché. Le plus souvent, ces personnes ont erré d'un service étatique à l'autre et sont ou se sont orientées vers nous après de longues et infructueuses recherches de travail en économie libre; bien souvent, elles sont en fin de droit de chômage. Ce phénomène est en augmentation et nous inquiète fortement. Ces changements ont bien évidemment des conséquences sur l'accompagnement des personnes et les moniteurs doivent faire face à des situations parfois fortement déroutantes.

Ces modifications affectent la tenue des stages également. En effet, trois cas de figures se présentent régulièrement, à savoir: le suivi du stage est morcelé (par exemple en raison d'une ou de plusieurs périodes d'hospitalisation nécessaires); le stage est reporté (parce que la personne se trouve dans l'incapacité psychique momentanée de débiter son stage); le stage est annulé (par le simple fait que la personne ne s'est pas présentée et n'a plus donné signe de vie par la suite).

Enfin, les évaluations des stages se modifient également. Il y a quelques années, nous parlions essentiellement de stages d'observation professionnelle durant lesquels le rendement de la personne était calculé et ses aptitudes au travail décortiquées. Or, aujourd'hui, il s'agit de plus en plus de savoir si la personne est régulière et présente à l'atelier, si elle tient les horaires, si elle évolue dans son nouvel emploi de manière correcte et sans trop de stress, Ce changement aussi nous inquiète.

Les Foyers et Appartements protégés

Une des missions confiée au Service social est la gestion des demandes d'admission, des mutations internes (changement de lieu de vie) et des sorties de l'Association. Sur ce plan, les Foyers et les Appartements protégés ont connu une année 2009 plus chahutée que les années précédentes.

Aux Appartements protégés, il y a eu deux départs. Une personne a quitté les appartements pour prendre son propre logement et l'autre personne s'est installée dans les appartements protégés d'une autre institution cantonale. Ces départs furent compensés par l'accueil de deux nouvelles personnes.

Le Foyer St-Camille de Marly a été en pleine occupation durant toute l'année 2009 alors qu'un décès a attristé la vie du foyer.

Quant au Foyer de Villars-sur-Glâne, l'année 2009 a aussi été marquée par le décès de deux résidents. Nous avons accueilli deux nouveaux résidents. Ainsi, comme les autres années, le Foyer de Villars-sur-Glâne a aussi été en pleine occupation durant toute l'année.

Toutefois, cela a évidemment des répercussions sur le traitement des nouvelles demandes d'admission qui, par manque de place, ne peuvent aboutir à un accueil. Durant l'année 2009, nous avons enregistré à peine une dizaine de nouvelles demandes. Certaines présentaient des

personnes vivant une situation de handicap ne correspondant clairement pas à nos critères d'admission. Pour d'autres personnes, nous n'avons pas eu d'autre alternative que de leur demander de faire preuve de patience et de placer leur nom sur notre liste d'attente.

La Formation Continue

L'Association St-Camille garde cette belle tradition de la «Formation continue».

Appréciée et suivie par plus de trente personnes des Ateliers et des Foyers, les cours hebdomadaires permettent aux participants, jeunes et moins jeunes, de garder l'intelligence ouverte et alerte. La stimulation à la réflexion et la concentration à partir de toutes sortes de supports, tels que l'actualité ou d'autres textes d'intérêt: tout se prête à des exercices et des apprentissages.

Claude Mauron
Resp. Service Social
e-mail: claudemauron@ateliers-gerine.ch

Nombre de journées d'accueil

Le nombre de journées d'accueil en hébergement est en très légère diminution de 0.72%. Nous avons atteint le maximum de notre capacité.

